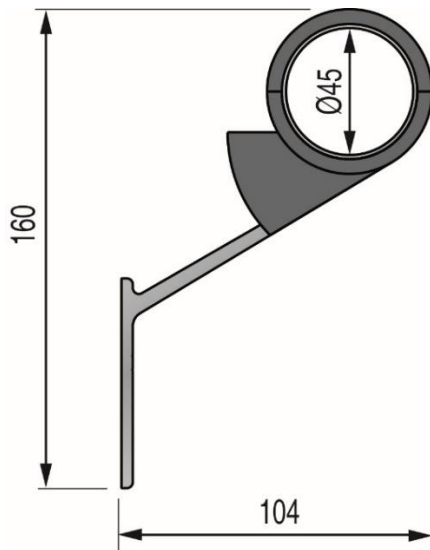


## FT070 – main courante MC 45



### Descriptif

Main courante composée d'une lisse et d'une potence en aluminium anodisé et PVC.

Livrée avec toutes les fixations nécessaires.

Des accessoires en PVC viennent compléter le dispositif.

### Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement, en locaux tertiaires.

### Matières

- Lisse et potence : alliage d'aluminium (nuance 6060 T5) anodisé.
- Accessoires (garniture pour potence, bouchons, manchons, etc.) : PVC noir ou gris, souple ou rigide selon l'accessoire.

### Références

Composant	Matière et finition	Dimensions	Référence
Lisse	Aluminium anodisé naturel	Ø 45 mm Longueur 3,00 m	42 10 10
Potence MC 45	Aluminium anodisé naturel	Pour lisse Ø 45 mm Longueur 70 mm	42 40 00
Garniture pour potence MC 45	PVC rigide noir	Pour potence MC 45	42 49 10
Bouchon pour lisse	PVC rigide noir	Pour lisse Ø 45 mm	42 37 10
Manchon pour jonction droite	PVC rigide gris	Pour lisse Ø 45 mm	42 60 00

Composant	Matière et finition	Dimensions	Référence
Pièce d'angle pour jonction courbe (de 120° à 180°)	PVC rigide noir	Pour lisse Ø 45 mm	42 27 10
Crosse de finition	PVC rigide noir	Pour lisse Ø 45 mm	42 20 10

## Mise en œuvre

### Fixation des potences (réf 42 40 00) et des garnitures pour potences (réf 42 49 10)

Le sachet réf. 42 40 00 contient : 1 potence inférieure, 1 potence supérieure, 2 vis TH M5x20, 2 ressorts, 2 rondelles M5, 2 écrous M5, 2 chevilles nylon, 2 tirefonds TH6, 2 rondelles M6.

Le sachet réf. 42 49 10 contient : 1 garniture inférieure gauche, 1 garniture inférieure droite, 2 garnitures supérieures, 2 cache-vis.



Potence MC 45  
Référence 42 40 00



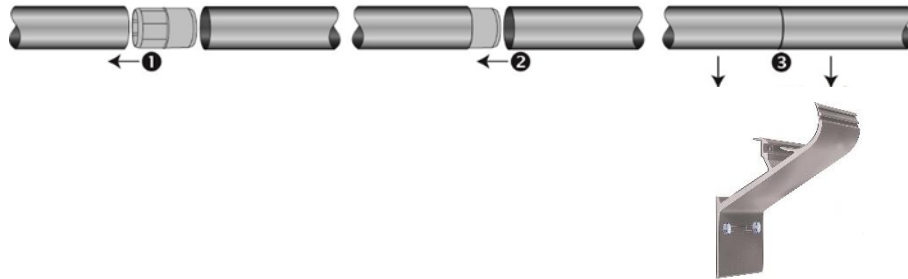
Garniture pour potence MC 45  
Référence 42 49 10

- Prévoir une potence par mètre de lisse.
- Installer préalablement sur les potences inférieures les vis TH M5x20, les ressorts, les rondelles et les écrous, selon les recommandations de la notice fournie avec les potences. Ne pas serrer complètement les vis.
- Déterminer la hauteur H1 de la lisse (hauteur totale de la main courante : du dessus de la lisse jusqu'au sol). Cette hauteur doit être conforme à la réglementation en vigueur.
- Calculer la hauteur de perçage P selon la formule  $P = H1 - 115 \text{ mm}$ .
- Percer le mur et fixer les potences à l'aide de la visserie fournie (adapter éventuellement les chevilles au matériau du mur).
- Coller les cache-vis.
- Recouper les lisses aux longueurs voulues.
- Positionner les lisses sur les potences inférieures.
- Faire glisser la garniture inférieure gauche entre la lisse et la potence.
- Faire coulisser la potence supérieure dans la potence inférieure.
- Faire glisser la garniture inférieure droite entre la lisse et la potence, puis les garnitures supérieures.
- Vérifier que toutes pièces mobiles sont ajustées et serrer les vis TH M5x20.

### Aboutage de 2 lisses avec le manchon (réf 42 60 00)

Le sachet réf. 42 60 00 contient : 1 manchon.

- Insérer la partie rainurée du manchon dans une lisse.
- Insérer la partie lisse du manchon dans la 2ème lisse.
- Placer l'assemblage sur une potence, installée comme indiqué ci-dessous.



### Mise en place des bouchons (réf 42 37 10)

Le sachet réf. 42 37 10 contient : 1 bouchon.

- Insérer les bouchons aux extrémités de l'assemblage de lisses après les avoir encollés avec la **colle nitrile ScotchWeld™ 847 réf. 14 09 900** (cf. § Options).



### Mise en place de la pièce d'angle (réf 42 27 10)

Le sachet réf. 42 47 10 contient : 1 pièce d'angle.

**Attention : la pièce d'angle permet de former des angles de 120° à 180°, pas en-deçà.**

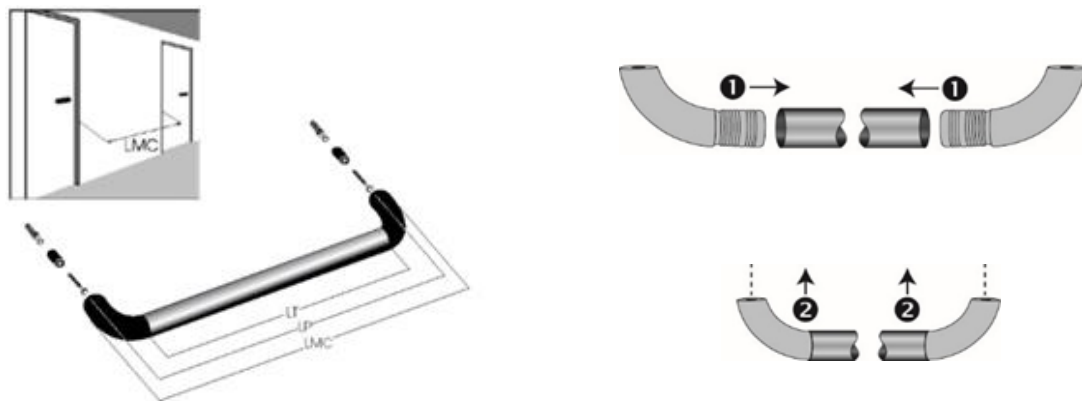
- Installer la 1ère lisse en prenant soin de poser la dernière potence à 150 mm de l'angle du mur.
- Recouper la lisse dans le prolongement du mur.
- Emboîter la pièce d'angle après l'avoir encollée avec la **colle nitrile ScotchWeld™ 847 réf. 14 09 900** (cf. § Options), alvéole tournée vers le mur.
- Emboîter la 2ème lisse après avoir encollé l'autre extrémité de la pièce d'angle.
- Fixer la 2ème lisse sur le mur suivant à l'aide d'une potence.



### Mise en place de la crosse de finition (réf 42 20 10)

Le sachet réf. 42 20 10 contient : 1 crosse, 1 vis, 1 cheville, 1 embout de fixation de la crosse au mur.

- Mesurer la longueur de main courante totale désirée.  
LMC = longueur lisse + crosse(s)
- Calculer la longueur de la lisse (LT) en déduisant 1 ou 2 fois (selon le nombre de crosses à mettre en place) 93 mm de la LMC.  
 $LT = LMC - 1 \text{ fois ou } 2 \text{ fois } 93 \text{ mm.}$
- Couper la lisse.
- Déterminer la position de perçage LP en déduisant 23 mm à chaque extrémité de la LMC.
- Percer le mur à 23 mm en retrait de l'extrémité de la LMC, insérer la cheville et visser l'embout.
- Insérer l'extrémité striée de la crosse préalablement encollée avec la **colle nitrile ScotchWeld™ 847 réf. 14 09 900** (cf. § Options) dans la lisse.
- Insérer la crosse dans l'embout.
- Placer une potence à 100 mm de la crosse, puis tous les mètres.



### **Entretien**

Pour l'entretien journalier, utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'ammoniaque ou d'acide, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

## Options

### Colle contact nitrile 3M ScotchWeld™ 847 :

- Bidon de 1 L
- Voir FT n°497
- Réf. 14 09 900



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

#### **AVERTISSEMENT**

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
ZI du Marais – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03